

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017

Le vingt-quatre janvier deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de Goderville s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FONTANIE Guy, Maire.

Sont présents :

Mmes BACHELEY Françoise, MM. GERON Michel, MOIZAN Gérard, CARLIERE Frédéric adjoints,
Mmes BELLANGER Nadine, COZIC Bernadette, HAUGUEL Stéphanie, LEBER Sophie, MARRO FREVAL Corinne, OUTURQUIN Béatrice, VANIER Pascaline,
MM. FLEURY Philippe, JOUTEL Yves, LELAUMIER Yves, REVOL Philippe, ROSE Marc, conseillers municipaux.

Pouvoirs :

Mme BELLET Florence pouvoir à M. FONTANIE Guy,
Mme LAVILLE Géraldine pouvoir à M. REVOL Philippe,
M. DUPUIS Arnaud pouvoir à M. FLEURY Philippe,
M. MALO Jean- Marc pouvoir à Mme MARRO FREVAL Corinne.

Absent(s) : Mme CHEDRU Dominique, M. DUVAL Gérard

Secrétaire de séance : Mme BELLANGER Nadine

Date d'affichage du présent procès-verbal : 26 janvier 2017

Deux auditeurs participent à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.
Il est adopté à l'unanimité.

Sauf indication contraire, les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Question n° 1 : Démarche de redynamisation du bourg

Intervention de Mme Gonel Emilie de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

En parallèle de la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal, M. le Maire propose à ses collègues de solliciter l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour accompagner la commune sur une réflexion à la compréhension des facteurs de dynamique locale.

Puis, il cède la parole à Mme Gonel de l'Etablissement Public Foncier de Normandie. Celle-ci fait un bref résumé des principales missions de l'EPF puis développe les différents points de réflexion abordés dans l'étude réalisée sur la commune de Domfront en Poiraise dans l'Orne.

Elle évoque les différentes phases que l'étude sur Goderville pourrait comprendre :

- *un diagnostic urbain généraliste comprenant une analyse de la problématique habitat, de la problématique commerciale, de l'accessibilité du centre bourg et des caractérisations architecturale et patrimoniale, une étude du marché immobilier, une identification des acteurs susceptibles d'accompagner l'action de la redynamisation.*

▪ *un schéma d'aménagement d'ensemble et propositions d'une stratégie et d'un plan d'actions dans l'objectif de maintenir l'attractivité du bourg.*

Le coût total de l'étude est estimé à 50 000 € HT.

L'EPF de Normandie assurerait la maîtrise d'ouvrage de l'étude et son cofinancement à 50 %, la commune de Goderville engagée pour le solde se chargeant de mobiliser d'autres partenaires pour réduire sa charge financière.

Après délibération, **le conseil municipal décide de confier une étude d'attractivité du centre bourg à l'Etablissement Public Foncier de Normandie et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à venir avec l'EPF.**

Question n° 2 : Communauté de Communes « Campagne de Caux »

✓ Modification des statuts

Les élus valident la modification des statuts déterminant les compétences de la Communauté de Communes en application de la loi NOTRe.

✓ Approbation du rapport d'activités 2015

Le rapport d'activités 2015 est approuvé.

Question n° 3 : Détermination des droits d'entrée aux spectacles de la Ficelle sur les mois à venir

Le conseil municipal vote les tarifs suivants :

Date	Spectacles	Type de spectacles	Tarif Plein	Tarif - 12ans
26/02/2017	Orchestre Régional de Normandie	Ciné concert	10 €	5 €
07/04/2017	Chris2 bar ou Tour de piste	Concert - Théâtre	10 €	5 €
12/05/2017	Louisiane & Caux Jazz	Concert	8 €	5 €
Quelle que soit la date	Conférences CAP MONDE	Documentaire suivi d'une conférence	5 €	Gratuit

M. Carlière tient à préciser que le nombre de locations de la salle de la Ficelle et les demandes des associations locales sont en très nette hausse sur 2017.

Lors de l'examen du compte administratif 2016, une analyse des charges et recettes de la Ficelle sera faite. Le planning de réservations pour l'année en cours sera présenté.

Question n° 4 : Travaux au gymnase

Monsieur le Maire rappelle la réunion de travail où le bureau d'études INCA a présenté son rapport d'études sur les travaux à réaliser afin d'optimiser les performances énergétiques du gymnase.

Après analyse des éléments ressortant de l'étude (montants de travaux d'isolation élevés sur la toiture et les parois des murs, faible gain sur les factures chauffage), il propose considérant le constat d'infiltrations dans la salle de sports et le hall d'entrée de programmer dans un premier temps une opération de travaux sur la toiture.

Pourrait y être annexée une opération de réfection de l'éclairage.

Compte-tenu de la coordination des travaux à venir, il suggère à ses collègues le recours à un architecte.

Après délibération, **le conseil municipal décide le principe de travaux sur la toiture et sur l'éclairage intérieur du gymnase et autorise M. le Maire à recourir à un bureau d'architecture** pour une mission de maîtrise d'œuvre allant de la phase d'études avant-projet jusqu'à la phase de conduite du chantier.

A titre d'informations,

Monsieur le Maire souhaite évoquer les discussions en cours sur les dossiers suivants :

➤ **Caserne des Pompiers :**

Depuis plusieurs années, la construction d'une nouvelle caserne sur Goderville alimente les débats. Toutefois, il apparaît illusoire de penser que cette réalisation se fera dans un bref délai.

Aussi, actuellement les discussions tournent plutôt autour d'une extension de la caserne actuelle. Ce bâtiment construit dans les années 70 accueillait à l'époque une petite vingtaine de bénévoles. Aujourd'hui, on compte une quarantaine de pompiers sans que les locaux aient connus une quelconque évolution. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont loin d'être conformes à la réglementation actuelle.

M. le Maire rappelle à ses collègues que la caserne est propriété de la commune, elle est mise à disposition du Département.

Sont donc mobilisés par ce dossier la commune, le Département et les services départementaux d'incendie et de secours.

Le projet de rénovation repose sur l'installation de sanitaires femmes dans les locaux existants et sur la pose de deux bungalows.

Une enveloppe financière de 100 000 € est avancée, celle-ci doit être affinée.

Les travaux de génie civil et de raccordements seront pris en charge par le SDIS, reste à la charge de la commune l'installation des sanitaires femmes, l'acquisition et la mise en place des deux bungalows.

Des recherches de financement sont en cours, une possible aide à hauteur de 80 % est à confirmer.

Les éléments ci-dessus annoncés précisés, un conseil municipal sera organisé afin de délibérer sur la demande de subvention.

➤ **Transfert de compétence Eau et Assainissement :**

La loi NOTRe dispose que le transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes sera rendu obligatoire au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Après discussion avec les maires de l'ensemble du territoire communautaire, il semblerait que la Communauté de Communes « Campagne de Caux » s'oriente vers une prise de compétence au 1^{er} janvier 2019.

Dans un proche avenir, celle-ci devrait prendre l'attache du SIDESA pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'établir un cahier des charges pour la réalisation d'une étude préalable au transfert de la compétence.

Cette étude aurait pour but d'établir un état des lieux techniques, financiers et administratifs, d'identifier les problèmes existants, d'estimer les futurs besoins et de proposer

différents scénarios. La variation du prix de l'eau sur l'ensemble du territoire amènera d'après discussions.

Ces propositions de transfert et d'étude seront soumises au vote des conseillers communautaires lors d'un prochain conseil.

➤ **Mutualisation des dispositifs sportifs et de loisirs ouverts au jeune public lors des petites vacances scolaires :**

La commune de Goderville et la Communauté de Communes « Campagne de Caux » proposent des dispositifs d'animations sportives aux jeunes âgés de 7 à 16 ans durant les petites vacances scolaires.

Ils visent le même public, sur des créneaux identiques, avec des activités quasiment identiques, dans le gymnase « Mamie Bréant » pour la commune de Goderville, dans le gymnase et le dojo communautaires pour la communauté de communes.

L'action de mutualisation viserait dans un premier temps à devenir complémentaire sur l'existant puis dans un second temps à travailler sur un diagnostic de territoire dans le but à terme de définir la politique jeunesse du territoire communautaire.

Après discussion avec les agents concernés par les actions menées auprès des enfants et adolescents (MM. Courseaux et Garcia), il est prévu d'avancer vers une mutualisation par palier.

M. Vincent Garcia, éducateur sportif de la commune de Goderville est chargé de coordonner l'action de mutualisation d'un point de vue pédagogique et de faire des propositions aux élus sur une action envers les jeunes plus large.

M. Garcia sera déchargé des ateliers périscolaires.

Dans le cadre des questions diverses

Monsieur Joutel sollicite les élus afin de remédier au déchaussement de certains pavés sur les places centrales de Goderville, ceci constituant un risque de chute pour les usagers.

Monsieur Carlière informe ses collègues de la réception en mairie (dans une enveloppe à destination du CCAS) d'une affiche faisant état d'un spectacle opérette intitulé « Violettes Impériales » produit par NICEA PROD qui a l'occasion de sa tournée nationale s'arrêtera à La Ficelle à Goderville le vendredi 21 avril 2017 – heure du spectacle : 15 h.

Est annexé à cette affiche, un courrier sollicitant le paiement d'une somme de 25 € par personne pour toute réservation de places, réservation à faire à un numéro de téléphone.... inconnu des services de la Mairie.

A la date d'aujourd'hui, aucune compagnie n'a fait de réservation de la salle de la Ficelle pour une représentation pour un spectacle opérette à cette date.

Pour info : Madame Vallois, présidente de l'association « Retraite et Amitié » de Goderville a également été destinataire du même courrier.

Séance levée à 20 heures